

Guide suggestif pour la mise en place de mesures sanitaires pour atténuer les risques sanitaires en laboratoire, sur le terrain et lors d'activités para-universitaires.

Ce document comporte des idées et suggestions pour aider à atténuer les risques de propagation de maladies contagieuses retrouvés en milieu de recherche. Ces mesures permettront de procurer un environnement sécuritaire.

Pour plus d'information, de la documentation et des informations spécifiques sont disponibles sur le site internet [COVID-19 et autres maladies contagieuses:Informations aux chercheurs](#). N'hésitez pas à nous contacter via courriel au CRAR@brdv.umontreal.ca pour toute information.

À noter que, pour la recherche effectuée dans les [cliniques de l'Université](#) et les CIUSSS, les mesures sanitaires en vigueur dans ces lieux doivent être suivies.

Le guide se divise en trois sections :

- * Section 1 sur l'[environnement de recherche en générale](#).
- * Section 2 sur la [recherche terrain](#) spécifiquement.
- * Section 3 sur l'[organisation d'activités para-universitaires \(congrès, rencontre communautés de recherche, etc.\)](#)

Les [consignes institutionnelles](#), les [recommandations de la santé publique pour la covid-19](#) ou la conformité pour la [loi sur la santé et sécurité du travail\(LSST\)](#) sont identifiées d'un astérisque. (*)

1- Environnement de recherche général

- Promouvoir les comportements sécuritaires des membres et participants en tout temps.
- Promouvoir l'autoévaluation quotidienne de l'état de santé des membres de l'équipe par le directeur ou la directrice de recherche avant de venir sur le site de la recherche. (Outil à votre disposition : [Autoévaluation en ligne](#) ou le formulaire [Déclaration des symptômes des membres de l'équipe et des participants à des études](#))*
- Aménager l'horaire et les espaces (par ex. zones de travail, espacement de certains postes de travail, utilisation de séparateurs ou autres barrières physiques, lieux de rencontre, etc.) afin de favoriser le respect des mesures de distanciation dans la mesure du possible. *
- Mettre des mesures sanitaires à la disposition des membres de l'équipe lors de distanciation de moins de 1 mètre ou lors de formation (Outil à votre disposition : [Port du masque](#), différents vidéos ou protocoles pour faire des formations à distance, [protection oculaire](#), etc.).*
- Mettre en place une procédure ou des incitatifs afin que le [port adéquat du masque de procédure](#) soit respecté lorsque nécessaire. *
- Mettre en place un protocole de nettoyage pour les surfaces/objets qui sont fréquemment touchées ou partagées (Outil à votre disposition : site web [Nettoyage et désinfection](#)).*
- Mettre en place des postes pour le [lavage des mains](#) facilement accessibles et des consignes sur la fréquence du lavage des mains et la durée (20 secondes), le lavage des mains demeurant un des moyens les plus efficaces pour éviter de se contaminer. *

N'hésitez pas à contacter notre conseillère via [courriel](#) pour toute question.

- Recommander une vaccination adéquate et spécifique pour chaque type de contagion. *
- Discuter d'un commun accord les mesures mises en place dans les [espaces communs de recherche](#) attribués et partagés avec un ou quelques chercheurs (ex. salle de réunion, laboratoire, plateau technique, salle commune de culture cellulaire, salle d'examen, etc.).
- Discuter des moyens de déplacement sécuritaires des membres de l'équipe utilisés pour se rendre au(x) lieu(x) de rencontre (Suggestion : voiture individuelle, covoiturage avec masque et ventilation, vélo, marche, transports en commun avec masque).
- S'assurer que les repas / collations peuvent être consommés dans un espace aéré avec la plus grande distanciation ou ventilation possible. Établir une procédure de nettoyage dans les espaces de repas et un nettoyant est disponible (Outil : Décaler les heures de repas, utiliser un autre local, favoriser les repas à l'extérieur, [Nettoyage et désinfection](#), etc.).
- S'assurer que les membres ont un niveau d'expérience convenable à la pratique des mesures de mitigation requises (outil : [formation COVID-19 et autres maladies contagieuses](#)).*
- Disposer dans les locaux des affiches rappelant l'étiquette respiratoire.

2- Recherche [terrain](#) spécifiquement

- Respecter les consignes sanitaires prévues de la région/pays.
- Privilégier les activités de terrain de courtes durées (sans nuitée).
- Adopter et réviser fréquemment les mesures sanitaires en fonction de l'évolution épidémiologique lors d'un projet échelonné sur une longue période (plusieurs jours).
- Mettre en place des mesures sanitaires lors de déplacements vers le site de recherche et sur le site (ex. ouverture des fenêtres, port du masque de procédure si recirculation d'air utilisée lors du covoiturage ou utilisation de transport public, etc.).
- Privilégier les conditions d'hébergement sécuritaires (hébergement individuel, hébergements communs avec un protocole de désinfection des espaces communs) (outil à votre disposition : [Nettoyage et désinfection](#)).
- Prévoir des directives pour faire face à une situation où un membre de l'équipe deviendrait contagieux pendant l'activité terrain ([Consignes d'isolement](#), personne responsable dans l'équipe, connaissance des hôpitaux accessible à proximité, disponibilité des ambulances, etc..).
- Privilégier des lieux de recherche bien ventilés, avec une faible densité humaine ou des lieux de recherche extérieurs (en plein air).*
- Élaborer des conditions sanitaires lors de la prise de repas (ex. restaurant avec mesures sanitaires ou terrasse, livraison de nourriture, hébergement avec équipement de cuisine, etc.).

3- Organisation d'activités para-universitaires (Congrès, rencontre communautés de recherche, etc.)

- S'assurer de suivre les consignes institutionnelles [d'organisation d'activités para-universitaires et administratives en présentiel](#).*
- Choisir une salle ou un espace permettant, si possible, de garder une distanciation physique de 1 m entre les participants.*
- Donner des indications sanitaires avant la rencontre via une communication efficace (document papier, site web, etc.).*
- Aménager les espaces à l'aide de chaises, marque au sol, etc. pour inviter les participants à respecter la distanciation.
- Lors de rencontre de longue durée, rappeler de changer le masque toutes les 4 heures et mettre des masques à disposition dans le cas où un masque serait humide, souillé ou déchiré. (Note : L'offre de nouveaux masques médicaux (de procédure) aux participants en début d'activité est une bonne pratique)
- Disposer des articles à distance ou un choix d'articles individuels afin de diminuer la contagion par contact.
- Mettre du désinfectant ou gel hydroalcoolique près des objets fréquemment touchés comme les dispositifs informatiques, etc.).
- Disposer des masques à l'entrée ou tout endroit jugé convenable.
- Inclure l'autoévaluation des symptômes COVID-19 des participants dans une documentation disponible avant la rencontre ou tout autre document au préalable. (exemple : l'[évaluation des symptômes](#) peut être incluse en ligne ou envoyée par texto avant la collecte de données en présentiel, etc.) Une demande d'évaluation de symptômes par les membres de l'équipe en début de rencontre en présentiel est aussi une bonne pratique.*
- Choisir une salle hautement ventilée ou adapter une ventilation adéquate (ex. l'ouverture des fenêtres ou portes, échangeur d'air de bonne capacité, etc.) lors de rencontre intérieure (Note : avoir une option d'un environnement extérieur est aussi une bonne pratique).*
- Désigner une personne qui assurera le respect des consignes sanitaires durant l'activité.
- Lors de repas, privilégier les boîtes individuelles ou indiquer une personne responsable de la distribution lors de buffet.

Lexique

Équipe de recherche : Stagiaires, étudiants des cycles supérieurs, collaborateurs provenant d'une autre université, membres du personnel de recherche qui travaillent sous la responsabilité du chercheur/professeur/directeur de recherche en présentiel dans des terrains/locaux identifiés UdeM

Espace commun de recherche : Lieu désigné partagé par plus d'un directeur de recherche dans lequel des postes de travail s'y retrouvent

Terrain : Activité qui se passe à l'extérieur des murs de l'UdeM. Par ailleurs, la majorité des centres et établissements affiliés ont établi leurs propres mesures, veuillez donc les contacter pour toute question.

[Vulnérabilités aux complications de la COVID-19 :](#) INSPQ 17 juin 2022 [COVID-19 \(SRAS-CoV-2\) : Recommandations intérimaires pour la protection des travailleurs immunosupprimés](#)

INSPQ 23 décembre 2021 [COVID-19 \(SRAS-CoV-2\) : tiré à part de l'avis scientifique intérimaire pour la protection des travailleurs avec maladies chroniques](#)

INSPQ 2021 [Travailleuses enceintes ou qui allaitent : mesures de prévention de la COVID-19](#)

INSPQ 15 novembre 2021 [Faisabilité de la vigie et surveillance des cas du syndrome inflammatoire multisystémique de l'enfant liés ou non à la COVID-19](#)

* Pour l'application de ces directives, l'Université utilise le terme « Travailleur » employé par l'INSPQ comme représentant un individu, une personne.